

# LE MESSAGIER SYNDICAL

Organe Mensuel des Syndicats de Travailleurs Chrétiens Nantais

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

## A mes Lecteurs

Aujourd'hui, mes chers amis, je viens vous apporter une grande nouvelle !

Tout autour de moi, je voyais les différents services syndicaux prendre une extension admirable, en raison des adhésions de plus en plus nombreuses qui viennent grossir les effectifs des syndicats composant notre Union départementale ; je me croyais un peu oublié, heureusement non, car grâce à Dieu, en même temps que je voyais mon tirage doublé, le format suivait le même chemin ; aussi c'est avec cette nouvelle formation qu'à partir d'aujourd'hui je me présenterai à vous, cher ami lecteur.

Maintenant, en échange de tous ces sacrifices consentis, car vous devez bien le penser, cela n'a pas été tout seul, je vous demande à vous aussi de travailler à mieux me faire connaître.

Je ne vous donnerais pas comme exemple telle jeune demoiselle, fille d'un de vos amis syndiqués, très bonne musicienne, ma foi. Comme son papa n'est pas là dans la journée, étant obligé de travailler, Mademoiselle reçoit le courrier. Lorsque j'arrive flairant bon l'encre d'imprimerie, un coup d'œil de travers, il est vrai que je n'apporte aucun roman-feuilleton, oh ! vous n'oseriez jamais penser ce qui m'arrive, eh bien, on m'enfouit sous une pile de cahier de musique, alors, à vous dire vrai, là je m'ennuie, car la musique c'est bien beau, oui, mais tout de même je ne suis pas fait pour tenir cette place cachée, et puis moi j'aime le grand air, la vie active.

Oh ! combien plus je me plais dans telle autre famille, tenez, jugez-en plutôt : J'y suis très attendu, car aussitôt mon entrée dans la maison, l'épouse de notre camarade X regarde de prime abord si dans l'une des colonnes ne se trouve pas de convocation pour quelque réunion syndicale, puis parcourt les différents titres des articles, comme pour en commencer une petite dégustation, et mis bien en vue de telle sorte que l'on ne m'oublie pas le moment venu. Le soir, une fois le repas de famille terminé et tout en ordre, toute la petite famille est là qui attend. La bonne maman ayant son petit garçon sur les genoux, le benjamin qui compte à peine dix mois, fera la lecture du *Messenger* à toute la famille, et après chaque article s'ouvre une sorte de comité d'étude, ou tout est épluché consciencieusement ; le père prend quelques notes et au premier jour de permanence, apporte au bureau syndical ses appréciations, ses conseils, son aide matériel enfin ; — aussi n'ai-je pu vous cacher la joie que j'éprouve à pénétrer tous les mois dans cette famille remarquable et à vous la donner en exemple.

Le Messenger.

## ETUDE SYNDICALE

### Des devoirs du Syndiqué

Un bon Syndiqué digne de ce nom doit :

Acquitter régulièrement ses cotisations ;

Assister régulièrement aux réunions syndicales ;

Observer les statuts et règlements syndicaux ;

Garder les consignes données par le bureau syndical dans l'intérêt de tous ;

Signaler au service syndical de placement les emplois vacants dont il a connaissance ;

S'inscrire et s'intéresser aux organisations annexes : commissions, groupes professionnels, etc. ;

Suivre autant que possible les cours professionnels, afin d'exceller dans son métier et faire honneur à son syndicat ;

S'initier à la doctrine sociale catholique, à la législation protectrice des travailleurs, aux principes essentiels d'économie politique, afin de pouvoir remplir, le cas échéant, avec compétence, soit une fonction syndicale, soit délégué à une commission mixte, soit conseiller prud'homme, etc. ;

Avoir enfin le culte de l'honneur syndical et de la parole donnée ;

A son travail, il doit observer les clau-

ses du contrat, collectif ou individuel, et même tacite ;

Aimer le travail bien fait, la besogne soignée, tenir haut sa conscience professionnelle ;

Veiller à l'observation des lois ouvrières, surtout quand il s'agit de la protection des femmes et des enfants ;

Garder son sang-froid malgré les tentatives des meneurs socialistes et ne pas se plaindre à propos de rien, mais tenir à la stricte observation du contrat de travail ;

Pratiquer les règles de la sobriété et combattre autour de soi l'alcoolisme, qui ruine la santé, prive les femmes et les enfants d'une partie du salaire, dégrade l'homme et rend vaines les meilleures réformes ;

Respecter et faire respecter la morale dans les conversations.

Le bon syndiqué devra regarder ses collègues de travail comme ses frères ; et particulièrement ceux faisant partie du même syndicat. Il devra être toujours prêt à prendre en mains la défense de leur droit ; à les ramener, par une parole amicale, par un avertissement discret, dans le droit chemin ; à se réjouir, sans arrière-pensée, de l'aide que leur ménage l'organisation syndicale ;

Aider un camarade, en cas de chômage, à trouver un emploi et à ne pas faire payer ce service par une rétribution quelle qu'elle soit et surtout par une invitation au cabaret ;

Traiter les apprentis comme on traiterait ses propres enfants : ne pas en faire à l'atelier de petits domestiques ou de petits souffre-douleurs. Les encourager et les aider à apprendre et à aimer le métier ; ne pas tenir devant eux des propos inconvenants ; leur donner le bon exemple au point de vue de la sobriété ; s'efforcer en un mot de former chez eux la conscience professionnelle.

E. FARGIER.

## COOPÉRATIONS

La Pharmacie Principale, 5, rue du Calvaire, fera un escompte de 10 o/o aux syndiqués sur les produits pharmaceutiques, accessoires, bandages, etc., sauf sur les spécialités, sur présentation de la carte syndicale.

En prévision de la rareté du lait qui va toujours en s'accroissant, le Service d'achats en commun vient de traiter directement avec la Maison Nestlé pour la fourniture du lait condensé. Les syndiqués trouveront donc désormais au siège du lait sucré ou non ainsi que la farine lactée Nestlé.

## UNION DÉPARTEMENTALE

des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de la Loire-Inférieure

Réunion du 6 octobre 1920

Le Bureau de l'Union Départementale a tenu sa réunion ordinaire mensuelle le mercredi 6 octobre.

Étaient présents : MM. Fargier, Perrin, Pressensé, Rialland ; Mmes Fabre, Goupil, Drouart.

M. Fargier informe l'assemblée que, pour l'impression du « Messenger Syndical », il s'est mis en rapport, d'abord avec diverses maisons de Nantes, qui lui ont fait un prix assez élevé, puis avec M. Philippe de Las Cases, directeur du journal « La Vie Sociale », à Paris, lequel lui fait des conditions infiniment meilleures. Le « Messenger Syndical » serait imprimé sur une feuille double de grand format ; la première feuille serait réservée à notre organe, et la seconde à la « Vie Sociale », ce qui permettrait aux lecteurs du « Messenger » de se tenir au courant, non seulement de ce qui concerne notre Union, mais de ce qui intéresse la vie sociale catholique un peu partout.

C'est avec une vive satisfaction que le bureau accueille cette information de M. Fargier, et il est décidé à l'unanimité d'accepter les propositions de M. Philippe de Las Cases.

M. Fargier se charge de faire part de cette acceptation à M. de Las Cases, et informe le bureau que chaque syndicat devra transmettre ses informations, à fin d'impression à Paris, avant le 20 de chaque mois.

Il est ensuite question de la fête patronale de la Saint-Michel, remise au dimanche 17 octobre. Il est définitivement décidé qu'à cette occasion il y aura à la chapelle de Toutes-Joies, messe et allocution à 7 h. 1/2, et, l'après-midi, à 2 h. 1/2, séance récréative à la salle Saint-Stanislas. Les différents syndicats de l'Union y sont invités.

M. Fargier informe ensuite le bureau de certaines dispositions à prendre en vue de l'extension à donner à notre service d'achats en commun. Avis favorable est donné à ce projet.

Il est question des commissions d'études. Il serait bon des instituer et de les mettre en marche le plus tôt possible.

M. Fargier nous informe que le Syndicat Sainte-Anne (menuisiers) demande son affiliation à notre Union, qui accepte pour cela de se reformer sur de nouvelles bases. Nous accueillons avec joie de recevoir dans notre Union ce syndicat qui nous apporte une force nouvelle.

La séance, commencée à 18 h. 45, est levée à 19 h. 45.

## La Fête de la Saint-Michel

C'est le dimanche 17 octobre que nous avons célébré notre fête patronale.

La sainte messe fut célébrée dans la chapelle de Toutes-Joies, à 7 h. 1/2, par le chanoine Ménard, grand ami de notre Syndicat. Le chapelain de Toutes-Joies, M. l'abbé Bihoré, nous adressa une allocution de circonstance, nous rappelant les buts de notre association au point de vue chrétien.

L'orgue était tenu par M. Picherit, qui fit interpréter un « Ave Maria » et un « O Salutaris » de sa composition.

Dire qu'il y avait foule à cet office serait parler manifestement contre la vérité, et à voir les cinquante camarades qui s'y trouvaient on n'aurait point dit que nous sommes deux cent cinquante syndiqués.

Personne au monde ne pourra nous accuser d'exagérer en matière religieuse puisque la seule manifestation que nous faisons dans cet ordre d'idées consiste en une messe annuelle ; nous nous attendions cependant à voir une plus nombreuse assistance.

L'après-midi, une soirée fort attrayante fut donnée avec le concours du Cercle Saint-Genest et de l'orchestre Picherit.

M. Fargier remercia les artistes qui nous prêtèrent leur concours, et annonce que par suite de pourparlers en cours, les syndiqués pourront bientôt devenir actionnaires de la Société immobilière nantaise, constituée pour l'achat de notre immeuble syndical.

Nous avons remarqué dans l'assistance le commandant Levêque, le cher frère Camille, etc.

La salle n'était point comble, il s'en fallait de beaucoup. Sans aucun doute, nos camarades ne doivent pas lire le « Messenger » et n'ont pas su que nous célébrions la Saint-Michel le 2<sup>e</sup> dimanche d'octobre, c'est-à-dire le 17 octobre.

## Syndicat des Métallurgistes

6, rue Bel-Air

La réunion mensuelle aura lieu au siège, le jeudi 11 novembre, à 7 h. 1/2 du soir.

Les membres sont priés de se munir de leur carte et de mettre à jour leurs cotisations.

Le sujet d'étude de la réunion sera : L'aide mutuelle et corporatif ; son organisation, son fonctionnement et son but.

L'œuvre de placement gratuit a placé pendant le mois d'octobre trois camarades sans travail.

Le bureau tient à remercier les syndiqués qui, avec un dévouement remarquable, disposent de leur temps libre pour

# COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES

15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES

15, rue du Calvaire

La plus importante organisation spécialisée dans le TISSU

MAISONS DE VENTE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

Pour tous vos Achats

Adressez-vous

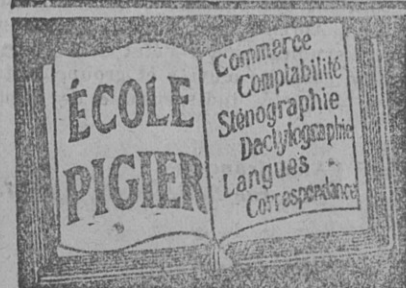
A LA PREMIÈRE MAISON

EN TISSUS & CONFECTIONS

Georges GANUCHAUD & Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES. — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

## ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1<sup>re</sup> Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850 — Maison Principale : 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales : De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8 — Téléphone 2.14. De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet. De LORIENT, Rue du Petit-Port, 55.

Enseignement Rapide et Individuel — Commerce — Comptabilité — Sténo-Dactylo — Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS } M. BRILLET } DAMES, JEUNES FILLES }  
Inscription à toutes époques } Enseign. Comptable } Entrées et Salles spéciales }  
de l'Année. } Directeur-Concessionnaire } Professeurs Dames }

Placement gratuit des Élèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Élèves

Notre ami étudie en détail toutes ces causes, et son lumineux rapport donne des armes nouvelles aux consommateurs ainsi qu'à toutes les collectivités, y compris l'Etat, dont le rôle est de lutter contre la cherté toujours grandissante de la vie. Dans les commissions régionales, le rôle de nos amis n'est pas moins utile, ni leur action moins efficace. Il faut féliciter les syndicats chrétiens de comprendre ainsi leur devoir. G. LAURET.

## CAUSERIE FEMININE

### Mors et Vita

2 novembre ; Fête des Morts... Il semble qu'une anomalie existe entre ces deux mots : *fête* et *mort*, l'un évoquant une idée de gaieté, de réunion joyeuse, l'autre, une pensée de tristesse et de deuil, et, pourtant, au début du noir hiver, c'est bien pour nos chers morts un jour de fête que cette journée souvent ensoleillée où toutes les pensées vont vers eux, où des brassées de fleurs viennent égayer leur sommeil, où, pieux, aimants, recueillis, parents, enfants, amis, se rendent en nombreux cortèges auprès de ceux qu'ils ont aimés et vivent un instant à leurs côtés. Oui, ce jour-là, morts chéris, nous vous revoyons tels que vous nous avez quittés, nous vous parlons, et vos voix lointaines nous répondent.

Afin de vivre plus étroitement en communion de pensées avec nos martyrs de la grande guerre, pendant cette quinzaine des trépassés, je suis allée, il y a quelques jours, en Picardie, à Lens, à Arras, à Albert. Jamais l'image de la mort fauchant la vie sur son passage ne m'a paru d'une vérité plus saisissante que dans ces déserts où tout a été abattu par la sombre faucuseuse. Maisons, églises, arbres, sont réellement fauchés au ras du sol, et fauchés aussi, hélas, ont été les jeunes vies et les familles, et les bonheurs présents et l'espoir d'un avenir heureux.

Parfois, sur l'étendue du sol raviné par les obus, une tache claire se dessine, c'est un cimetière où des croix toutes blanches s'alignent côte à côte. Une bataille s'est livrée là et dans cette terre que leur sang a rougie, nos soldats sont couchés, égaux dans la mort comme ils l'ont été dans l'héroïsme. Ils dorment paisibles, et c'est dans ce champ de repos que votre pensée ira retrouver ceux qui sont « tombés face à l'ennemi », femmes, mères, sœurs et filles de héros.

Si vous ne pouvez, en ces jours de deuil, aller vous agenouiller sur leur tombe, envoyez-leur votre souvenir, et redites-leur que leur mort a été féconde, que de cette mort glorieuse est née la vie pour le pays de France... *Mors et vita...* que leur tâche est finie mais que la vôtre commence à peine et que, comme eux, toujours prêts au combat, toujours prêts au labeur, vous irez jusqu'au bout et vous tiendrez.

Parfois la lutte sera rude pour vous, mères de famille, veuves, travailleuses de l'aiguille et de la pensée ; des obstacles viendront arrêter votre élan en avant, des désillusions affaibliront votre courage, des déboires vous enlèveront toute confiance en l'avenir, des soucis, des chagrins vous accableront, la maladie, le chômage épuiseront vos dernières ressources, le redoutable problème du pain quotidien à assurer se posera devant vous insoluble en apparence, et peut-être, très seule dans la vie, sentirez-vous la grande lassitude des lendemains sans espoir s'abattre sur vous.

Dans ces heures cruelles de découragement où tout semble crouler autour de vous, si un conseil, une voix amie vous font défaut, jeunes filles et jeunes femmes qui me lisez, voulez-vous avoir confiance en celle qui écrit ces lignes ? Elle n'est plus jeune, elle a beaucoup travaillé, beaucoup étudié, elle a beaucoup travaillé ; les misères qu'elle a cotoyées ont été légion, les confidences qu'elle a reçues lui ont fait connaître les plus tristes détresses. Pour aider les uns, encourager les autres, pour panser les douleurs du cœur, plus cruelles encore que les blessures du corps, elle a fait beaucoup de démarches, appris à connaître beaucoup de débouchés, frappé à beaucoup de portes qui lui sont restées ouvertes pour d'autres demandes. Si vous avez besoin d'aide, ne craignez donc pas d'appeler à votre secours votre vieille amie. Elle pourra peut-être vous trouver la situation que vous cherchez, vous dire le meilleur emploi que vous pouvez faire de vos forces vives, de vos capacités, le sens dans lequel vous pouvez orienter votre travail, vos études, la voie dans laquelle vous pouvez pousser vos enfants... et peut-être aussi, trouvera-t-elle le remède qui guérira ces tristesses cachées, ces brisements de cœur, ces froissements d'amour-propre que l'indifférence et l'isolement rendent parfois si amers à supporter.

Dans un autre ordre d'idées, si vous êtes riches de pensées généreuses, si des innovations heureuses pouvant améliorer le sort des travailleuses vous viennent à l'esprit,

bien vite, dites-les nous ; nos efforts mis en commun pourront peut-être donner de bons résultats et de cette entraide qui multipliera à la fois notre force et nos moyens d'action, naîtra une union de pensées qui nous rapprochera les unes des autres et créera entre nous ces liens si précieux de la bonne confraternité.

Chaque mois, dans cette même colonne, une causerie féminine prendra place. Afin de réaliser d'une façon féconde le programme que nous nous sommes tracé nous aimerions à savoir les sujets que vous voudriez voir traiter, sujets se rapportant à la vie sociale, à vos devoirs d'état, à la famille, à l'éducation des enfants, aux vocations, à la formation professionnelle des jeunes gens et des jeunes filles... Je vous demanderais de me répondre un peu longuement, j'apprendrais ainsi à mieux vous connaître et notre collaboration pourrait être fort intéressante.

Cette causerie étant la première, je n'aurai pas le temps jusqu'au mois prochain de recevoir de vous beaucoup d'idées nouvelles, mais comme je voudrais que nos études commencent sans retard, voulez-vous répondre vous-mêmes à cette question qui vient de m'être posée ?

Comment, dans la situation qui vous est propre à chacune, vous assurerez-vous, par une sage prévoyance, une vieillesse paisible et respectée.

Les réponses à cette enquête devront être adressées, dans la quinzaine qui suivra la publication du journal, à M<sup>me</sup> E. de Kereven, 5, rue de l'Abbaye, à Paris.

Pour les correspondances demandant une réponse personnelle, nous vous prions de vouloir bien joindre à votre lettre un timbre de 25 centimes. — E. DE KEREVEN.

## A QUOI SERVENT les cotisations syndicales

Vous tous, qui après une conférence entraînant sur les bienfaits et la nécessité du syndicat, vous, qui après avoir donné votre nom et votre adhésion à la famille professionnelle, dont les principes répondent à votre idéal de paix sociale, de justice et de charité, oubliez ensuite de payer vos cotisations, vous êtes-vous jamais posé cette question : *A quoi servent nos cotisations ?*

Avez-vous réfléchi que notre Syndicat est l'œuvre commune de tous ses membres, qu'il vit uniquement des ressources que chacun de ses membres lui apporte et que, plus il s'enrichit, plus les avantages qu'il vous procurera seront nombreux ?

### A quoi servent nos cotisations ?

**A payer :** le loyer de notre maison syndicale, le charbon, l'électricité de la permanence et l'abonnement du téléphone.

**A organiser :** un bureau de placement où, gratuitement, vous pouvez obtenir la situation que vous n'auriez pas ailleurs sans débours.

**A assurer :** le fonctionnement du service des escomptes.

**A nous donner :** le droit de réclamer ensemble et d'obtenir ce qui nous est dû, de supporter ensemble, aidés par une mutuelle affection, le dur poids du travail, du chômage, de la maladie et de la vieillesse.

**A permettre :** le développement des cours professionnels, qui feront de nos syndiqués des travailleurs qualifiés.

Elles servent aussi à payer l'action régionale et confédérale ; donc, pour que syndicat, union régionale et confédération subsistent, payons nos cotisations.

### Confédération Nationale des Associations agricoles

AGRICULTEURS  
SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT NATIONAL  
6 o/o émis à 100 francs.

#### Transformez

votre or, vos billets de banque,  
vos bons de la défense,  
en titres durables garantis par la France

#### SOUSCRIVEZ

Pour consolider le Crédit public et par suite votre propre épargne ;

Pour diminuer la circulation fiduciaire ;

Pour amortir plus rapidement notre dette à l'étranger ;

Pour reconstituer les départements qui ont tant souffert de l'occupation ennemie ;

#### SOUSCRIVEZ

Pour que la France prospère soit assurée de l'ordre et de la liberté et qu'un avenir pacifique soit assuré à vous et à vos enfants.

Les souscriptions sont reçues dans les caisses publiques, dans toutes les Banques et dans les Syndicats agricoles.

## A l'Internationale syndicale chrétienne

*La Vie sociale* a publié en son temps, (1) sous la forme d'un interview de notre ami Gaston Tessier, le compte-rendu du congrès international de la Haye où onze nations étaient représentées et qui a reconstitué définitivement la Confédération Internationale des Travailleurs Chrétiens avec un effectif de début de 3.500.000 adhérents.

En exécution d'une des décisions prises à La Haye, le Comité de l'Internationale s'est réuni le 20 septembre dernier à Bâle à l'effet d'élire son Bureau et d'organiser son secrétariat.

Le Bureau est ainsi composé :

**Président :** M. Jos Scherrer de Saint-Gall (Confédération des Syndicats chrétiens de Suisse).

**1<sup>er</sup> Vice-Président :** M. le D<sup>r</sup> Th. Brauer de Cologne (Confédération des Syndicats chrétiens d'Allemagne).

**2<sup>me</sup> Vice-Président :** M. Jules Zirnheld de Paris (Confédération française des Travailleurs chrétiens).

**3<sup>me</sup> Vice-Président :** M. le D<sup>r</sup> J.-B. Valente de Rome (Fédération nationale des Travailleurs d'Italie).

**Secrétaire :** M. P. J. S. Serrarens d'Utrecht (Confédération des Syndicats catholiques des Pays-Bas).

**Vice-Secrétaire :** M. E. V. Quaquebeke de Bruxelles (Confédération générale des Syndicats chrétiens et libres de Belgique).

**Trésorier :** M. H. Hamelink de Rotterdam (Confédération des Syndicats chrétiens des Pays-Bas).

Le Bureau comprend en outre des représentants des organisations d'Autriche, d'Espagne, de Hongrie et de Tchéco-Slovaquie.

Ainsi qu'il avait été décidé à La Haye, le siège social de l'Internationale a été fixé à Utrecht, (Drift 10-12) au siège de la Confédération des Syndicats catholiques des Pays-Bas.

Un comité de rédaction, présidé par le D<sup>r</sup> Brauer de Cologne, et dans lequel figure notre ami Gaston Tessier, sera chargé de la rédaction d'une revue internationale qui paraîtra en français et en allemand.

La question hongroise a ensuite été examinée. Le Bureau a chargé le Bureau exécutif, composé du Président, du Secrétaire et du Trésorier, de prendre connaissance des résultats d'une enquête ouverte à ce sujet par les syndicats chrétiens d'Autriche.

Le Bureau exécutif a été également chargé d'ouvrir une enquête sur l'état et la position du mouvement syndical dans tous les pays.

Le Bureau a reçu une députation de la Confédération des Syndicats catholiques de Yougo-Slavie qui venait solliciter son admission dans l'Internationale. Après une discussion assez animée, le Bureau a admis cette Confédération et invité M. l'abbé Antoine Komlanec, qui en est le secrétaire général, à assister à ses réunions.

Enfin, le Bureau exécutif a été chargé de la préparation de plusieurs décisions pour la réunion de décembre.

Nous sommes heureux de constater que, malgré la constitution récente et son infériorité numérique marquée, la France a réussi, grâce à la valeur et à l'énergie de ses représentants, à contrebalancer efficacement l'influence allemande au sein de l'Internationale syndicale chrétienne. C'est un beau résultat tout à l'honneur de nos amis Zirnheld et Tessier. Il convient d'ajouter que le secrétaire de l'Internationale, M. P. J. S. Serrarens, parle et écrit très correctement le français. C'est un sincère ami de la France en l'impartialité de qui nous pouvons avoir confiance.

(1) Voir *La Vie Sociale* du 26 juin 1920.

### IL FAUT VOUS PROCURER :

#### LE GUIDE PRATIQUE D'ACTION SOCIALE

qui contient sur toutes les questions actuelles : Apprentissage, Crédit, Logement ouvrier, syndicalisme : l'état de la question, l'adresse des œuvres et groupements. C'est un répertoire indispensable de documents.

En vente à l'Ame française,

31, rue Beliechasse, 0 fr. 75

#### LE SYNDICALISME CHRETIEN EN FRANCE

par Ph. de Las Cases, 0 fr. 25

## POUR LES EMPLOYÉS

### Une formation moderne

A cette époque où la lutte pour les situations est si âpre, il importe d'orienter les jeunes gens en quête de places vers les emplois qui ont le plus de chance d'avenir. Pour les connaître et les indiquer à nos lecteurs, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'interviewer un des hommes les plus au courant de cette question.

J. Wilbois. On connaît ses importants travaux de science économique et sociale, notamment un livre qui fit sensation l'année dernière : « Essai sur la conduite des affaires et la direction des hommes », écrit en collaboration avec M. Paul Vanuxem (1). M. Wilbois est, en outre, le fondateur et le directeur de l'École nouvelle d'administration et d'affaires qui a obtenu, à sa réouverture, après la guerre, un si brillant et si solide succès.

M. Wilbois nous a reçu, 100, rue de Vaugirard, dans les locaux du « CAP », cercle de jeunes gens décidés à intensifier et à améliorer la production, et dont son Ecole est une annexe. Notre visite le trouve précisément hanté par les mêmes préoccupations que nous. Il vient d'y répondre en créant, cette année, une nouvelle section à son Ecole. Elle était primitivement destinée à former des chefs d'entreprises. Voici qu'il inaugure, au début de novembre, une section qui formera des « Seconds », parce que, dit-il, les meilleurs chefs verraient leur action stérilisée s'ils n'avaient des « Seconds » préparés par les mêmes méthodes.

« — Pour ces Seconds, ajoute-t-il, j'aperçois deux emplois qui, fatalement, vont se développer dans les années qui vont suivre et pour lesquels je viens d'instituer des cours du soir et des cours par correspondance professés par des techniciens jeunes, ardents, imbus d'esprit moderne et qui, étant dans la pratique, mettent leur enseignement sans cesse d'accord avec les nécessités nouvelles.

« La première de ces Sections forme, dans une première année, des *Secrétaires commerciaux* ; dans une seconde année, des *Ingénieurs commerciaux*. En effet, les bureaux sont en train de se transformer radicalement. On y introduit le machinisme : machines à calculer, machines à écrire, machines à stenographier, machines-comptables, etc. ; le classement est soumis à des règles qui augmentent la rapidité et la sûreté ; le courrier fait l'objet d'une science véridique et toute nouvelle. Pour diriger de pareils bureaux, il ne faut plus des employés de l'ancien type, il faut des employés d'une valeur scientifique qui exige un apprentissage peut-être plus long et plus difficile, mais qui rendent des services incomparablement meilleurs et peuvent aspirer à une rémunération beaucoup plus haute.

« Il en est de même de la *Comptabilité*. Le comptable suivant l'ancienne formule, homme routinier qui contrôle tout et n'est contrôlé par personne, devient une calamité pour une maison. La comptabilité est intimement liée à l'organisation et au contrôle, elle use, elle aussi, de machinisme savant, et le comptable nouveau, surtout s'il veut devenir chef de comptabilité, doit être un véritable *ingénieur* avec toute l'élevation intellectuelle et sociale que ce mot comporte, produisant et gagnant beaucoup plus. »

« Voilà à mon avis, ajoute M. Wilbois, deux spécialités : celle d'ingénieur-commercial et celle d'ingénieur-comptable, vers lesquelles on ne saurait trop orienter des jeunes gens intelligents qui végètent dans de bas emplois monotones, pour le plus grand profit de la production française et d'eux-mêmes.

M. Wilbois nous montre en même temps par quelles études longues et minutieuses il a passé pour établir, d'accord avec des industriels et des commerçants d'esprit moderne, les programmes et les méthodes de cet enseignement tout moderne aussi. Le feu avec lequel il nous décrit sa création nouvelle, l'intérêt qu'il montre pour une foule d'employés que les routines actuelles condamnent à une médiocrité imméritée, ont vraiment quelque chose de communicatif. Nous souhaitons que l'industrie et le commerce français puissent recruter bien vite des collaborateurs du genre de ceux qu'il décrit. C'est le droit du syndicalisme de lutter pour obtenir des salaires meilleurs, mais c'est aussi le devoir des syndiqués de mériter ces salaires en augmentant leur valeur d'hommes et le rendement de cette valeur.

JACQUES DANVILLE.

# La vie sociale

## La C. G. T. est-elle « assagie » ?

A la suite du congrès d'Orléans où les majoritaires de la nuance Jouhaux ont obtenu contre les extrémistes les deux tiers des voix, des ouvriers et ouvrières nous ont dit : « Pouvez-vous maintenir vos critiques contre la C. G. T. ?... Ses chefs ont rompu avec les révolutionnaires. Ils se sont assagis. Est-il juste, habile même pour des travailleurs catholiques de quitter actuellement la C. G. T. ? »

Nous répondons : Il est indéniable que la C. G. T. évolue. Certaines critiques ne sont plus exactes aujourd'hui et comme notre souci est avant tout d'être équitable c'est d'après les déclarations actuelles de ses militants que nous devons juger le mouvement.

Lecture faite des comptes rendus publiés dans l'Atelier, dans l'Humanité, dans la Vie ouvrière, dans l'Information ouvrière et sociale, voici donc très impartialement comment nous apparaîtrait aujourd'hui la C. G. T.

### UNE PREMIERE CONSTATATION

Ce qui frappe tout d'abord dans ces discussions qui ont duré cinq journées, auxquelles ont pris part 41 orateurs et dont le compte rendu complet représenterait quatre-vingt pages au moins de l'Officiel, ce qui frappe dans ce flot de paroles c'est qu'à aucun moment les questions professionnelles n'ont été abordées. Que pense la C. G. T. des problèmes qui intéressent actuellement le travail : apprentissage, retraites, arbitrage, cherté de vie ? Il est impossible de le préciser.

Vingt-sept orateurs se sont étendus à perte de vue sur les grèves de mai et se sont jetés à la tête les pires reproches au sujet de leur échec.

Quatorze leaders, majoritaires ou minoritaires ont épilogué sur le bolchevisme, sur les vingt et une conditions de Lénine, sur la question de savoir si l'on ferait ou non le geste d'adhérer à la III<sup>e</sup> Internationale.

Ce long verbiage a rempli, à l'exclusion de toute étude professionnelle, tout le congrès.

Il y a quelque chose de piquant dans le contraste qu'offre aujourd'hui le Parlement politique — accusé traditionnellement d'être le temple du laïus, et qui depuis la guerre donne cependant le premier rang aux questions économiques et sociales, aux réalisations immédiates — et ce Parlement ouvrier qui se perd dans les nuées, et se bat pour des formules.

### UNE CAUSE DE FAIBLESSE

Encore, si, en fin de compte, les dirigeants de la C. G. T. avaient obtenu le résultat qu'ils cherchaient en convoquant le Congrès extraordinaire d'Orléans. Il s'agissait de « vider l'abcès », de forcer les extrémistes à justifier leurs attaques contre le Bureau Confédéral, de liquider une fois pour toutes les causes de divisions entre majoritaires et extrémistes, de mettre fin à une campagne de calomnies qui, de l'aveu de Jouhaux, rend la propagande impossible, empêche le recrutement des effectifs, paralyse la C. G. T.

Or, après s'être copieusement injuriés, les adversaires sont restés sur leurs positions. Les minoritaires avaient obtenu à Lyon le tiers des votes. Ils en ont recueilli à Orléans 691 contre 1482. Rien de changé. Et Mayoux interrompant Jouhaux qui accusait les minoritaires d'entraver l'œuvre commune s'est écrié : « Nous continuerons ». Il suffit d'ouvrir la Vie ouvrière pour constater qu'ils continuent en effet — qu'ils continuent au

sein de la C. G. T. leur politique de violence haineuse et de démagogie.

Cette politique qui rallie un tiers des voix, Merrheim la juge ainsi : « Quand je suis arrivé à la C. G. T. je trouvais à la Bourse du Travail de Paris cette atmosphère d'immoralité et de démagogie dans laquelle nous retombons aujourd'hui : Cette atmosphère était telle que moi, à qui on avait imposé le poste de secrétaire de la Fédération de la Métallurgie, je me rendais tous les soirs pendant trois mois à la gare du Nord, prêt à retourner dans mon coin de province, tant je souffrais de cette immoralité. Je le répète, nous retombons à cette époque, nous coupons vers les mêmes déceptions, les mêmes revers, la même impuissance ».

Sur l'état d'esprit qui règne actuellement dans les milieux cégétistes nous voilà donc, grâce à Merrheim, très exactement renseignés.

Mais c'est là, dira-t-on, la conséquence de la propagande effrénée des minoritaires.

Les majoritaires sont plus sages, ils sont réformistes, ils sont modérés.

### L'ATTITUDE DES MAJORITAIRES

Précisons un peu.

Autant qu'on puisse démêler des idées dans le fatras des paroles prononcées à Orléans, il y a trois tactiques possibles.

La tactique réformatrice : qui consiste à obtenir par la collaboration des classes des réformes partielles qui respectent les institutions actuelles. De celle-là à la C. G. T. personne ne veut.

La tactique révolutionnaire-opportuniste. Le but reste la suppression du capitalisme et du salariat. Mais on procédera par étapes et l'on ne repoussera pas les avantages immédiats qu'offre la société bourgeoise.

C'est la méthode que préconisent Jouhaux et ses amis.

La tactique émeutièrre : Elle consiste à préparer la guerre civile par tous les moyens et par l'action illégale que recommande Lénine ; toute amélioration de salaire, tout adoucissement au sort de la classe ouvrière sont condamnés comme susceptibles de diminuer l'ardeur révolutionnaire du prolétariat.

C'est la théorie des extrémistes.

Entre les deux fractions rivales il y a donc simplement une question d'opportunité. Jouhaux, Dumoulin, Merrheim, Rey, ont soutenu la nécessité de cet opportunisme. Ils sentent qu'ils ne sont pas suivis, que la classe ouvrière ne marche plus.

« Je n'en veux pas, a dit Jouhaux, aux cheminots qui à l'heure actuelle sont non dans l'impuissance totale, mais dans l'impuissance partielle d'arrêter les transports de munitions. Je ne leur en veux pas, parce qu'en somme, ils ne s'insurgent pas contre la décision de la C. G. T. Ils reconnaissent l'impossibilité dans laquelle ils sont de l'appliquer.

« Je n'en veux pas aux ouvriers métallurgistes qui sont dans l'impossibilité de s'opposer à la fabrication des munitions. Je ne leur en veux pas de faire dix ou douze heures par jour dans certaines usines pour faire des munitions... »

Jouhaux n'est pas dur, mais tout de même quel aveu !

C'est bien parce qu'il sait ne pas pouvoir compter sur ses troupes que Jouhaux — qui est roublard — ajourne la révolution. Mais s'il était sûr de réussir, ce ne serait pas long !

Au sujet de la grève du 1<sup>er</sup> mai ne s'est-il pas écrié : « Vous, minoritaires, vous nous reprochez de n'avoir pas agi. Nous avons fait ce qu'il nous était possible, sans apporter aucune restriction dans l'action engagée. Les événements ont été contre nous ».

En somme ce n'est pas la C. G. T. qui s'assagit, ce sont les ouvriers. Et la

meilleure preuve c'est qu'ils quittent la C. G. T. Car tous les orateurs, à quelque tendance qu'ils appartiennent, ont dû reconnaître la diminution considérable des effectifs.

Et cette désaffection continuera. Pourquoi ? Il n'est pas malaisé de l'expliquer.

### L'ERREUR FONDAMENTALE

La C. G. T., organisation professionnelle, se désintéresse de plus en plus des questions professionnelles. Elle rêve plus grand, elle vise plus haut. Elle ne prétend à rien moins qu'à diriger le pays, et par l'Internationale d'Amsterdam à diriger le monde. Elle est essentiellement une organisation politique, avec des buts politiques illimités.

Elle prétend agir sur notre politique extérieure comme sur notre politique intérieure.

Merrheim s'est vanté une fois de plus à Orléans d'avoir travaillé pendant toute la guerre à Zimmervald et ailleurs pour que l'on arrive à une paix « sans vainqueurs ni vaincus », c'est-à-dire une paix grâce à laquelle les Allemands n'auraient rien à payer.

Jouhaux a déclaré que l'Internationale s'opposerait de toutes ses forces à l'occupation de la Ruhr, qui est pourtant notre seul gage si les Boches nous refusent les réparations qu'ils ont promises.

« Nous nous sommes déclarés d'accord avec nos camarades allemands en leur disant : Si un jour il prenait la fantaisie à nos militaires d'occuper le bassin de la Ruhr et de vous obliger à travailler sous la pression des baïonnettes, nous serions à votre côté pour légitimer votre acte indispensable de révolte contre cette servitude. »

Jouhaux assure qu'il est d'accord sur ce point avec les camarades allemands. Il n'y a pas lieu évidemment d'en être surpris.

La C. G. T. refuse d'adhérer à la III<sup>e</sup> Internationale et Merrheim a porté les jugements les plus durs contre la dictature imposée par Lénine au prolétariat.

N'empêche que le Congrès d'Orléans a voté la motion suivante : « Le Congrès... traduit à nouveau son indignation à l'égard du gouvernement français, instrument servile de la réaction mondiale, et affirme à la Russie révolutionnaire sa complète solidarité. »

Merrheim aurait voulu que la C. G. T. se jette au secours de la Russie pour l'empêcher d'être envahie par la Pologne !

« Permettez-moi de vous le dire, j'ai condamné la Pologne quand elle a envahi la Russie. J'ai souffert de notre impuissance à l'empêcher d'envahir la Russie. »

Ici le compte rendu note des « rires ». Il y a de quoi. La prétention de la C. G. T. à vouloir trancher de tout, à prêcher une politique qui est toujours et partout contraire à l'intérêt français, est plus ridicule encore qu'odieuse.

Et quand la C. G. T. refuse de recevoir les ordres du Parti socialiste, avec lequel d'ailleurs elle est prête à collaborer, c'est avant tout question de concurrence. C. G. T. et Parti socialiste sont, l'un et l'autre, essentiellement des partis politiques.

C'est l'erreur fondamentale de la C. G. T. que de sortir de son rôle de défense professionnelle pour entraîner la classe ouvrière — qui regimbe — dans l'aventure d'une révolution nationale et mondiale.

Ce n'est pas au moment où, éclairés enfin sur le but véritable qu'elle poursuit, les travailleurs conscients quittent la C. G. T. qu'il convient à des ouvriers chrétiens de la renforcer par leur adhésion.

PIERRE LABAUME.

## LA VIE CHÈRE et les syndicats chrétiens

Entrant résolument dans la voie que leur avait tracée M. Paul Bureau, dans la Libre Parole, les syndicats chrétiens consacrent leur activité à ce très important problème de l'heure présente, et s'ils ne suivent pas tout-à-fait les suggestions de notre éminent collaborateur, du moins s'efforcent-ils d'apporter leur appoint à la grande enquête sur les causes de la vie chère et les remèdes à y apporter qui a été entreprise par le gouvernement lorsqu'il a institué les commissions centrales et régionales d'études sur le coût de la vie.

Malgré l'opposition acharnée des cégétistes,

malgré l'opposition peu bienveillante des pouvoirs publics, nos amis des syndicats chrétiens ont su tout d'abord réclamer et obtenir leur admission dans les commissions créées par arrêté du Ministre du Travail, Gaston Tessier a été nommé membre de la Commission centrale. Dans les commissions régionales, nombreux sont déjà les représentants des syndicats chrétiens. Nous pouvons citer : M. Louis Blain, secrétaire de l'union des syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, nommé par arrêté des 12-20 août, membre de la commission régionale de Lille ; M. Brument, vice-président du Syndicat des Employés de commerce, nommé par arrêté du 26 juin dernier, membre de la Commission régionale de Caen ; M<sup>lle</sup> Bertholon, secrétaire générale de l'Union des Syndicats libres de l'Isère, fait partie de la Commission régionale de Grenoble ; M<sup>lle</sup> Feuillerat et M<sup>lle</sup> Mouloubon, représentent les syndicats chrétiens à la Commission régionale de Bordeaux.

Dans cet esprit objectif de constatation scientifique qui est celui même des Commissions, nos amis recherchent les influences anormales qui alourdissent le prix d'un produit au cours de sa circulation à travers le marché national jusqu'à sa livraison au consommateur. Dans cet ordre d'idées ils sont à même mieux que quiconque de dénoncer les vraies causes de la cherté de la vie et ils n'y manquent pas.

En particulier, Gaston Tessier, qui a su s'imposer aux cégétistes par la fermeté et la modération de son attitude, a été délégué par la Commission centrale dont il fait partie au Comité technique du commerce. Ce Comité l'a désigné comme rapporteur général et, le 20 octobre dernier, notre ami a présenté au Comité un remarquable rapport sur les circonstances qui, dans l'ordre du commerce intérieur, et plus particulièrement de la spéculation, avaient pu favoriser la hausse des prix.

Ces causes, Gaston Tessier les énumère dits fabriqués ;

- 1° Accroissement des prix d'achat des produits ;
- 2° Accroissement des frais généraux, des appointements des employés, du taux d'intérêt de l'argent ;
- 3° Surveillance insuffisante de l'affichage des prix, insuffisance de cet affichage.
- 4° Abus de la spéculation favorisés par l'imprécision et l'insuffisance des textes législatifs ;
- 5° Maintien du taux habituel du bénéfice, quelle que soit l'élévation des prix ;
- 6° Accroissement excessif du nombre des intermédiaires ;
- 7° Majoration des prix des objets achetés au début d'une période de hausse en vue de prévoir la reconstitution des approvisionnements ;
- 8° Exagération des stocks facilitée par les crédits courants sur marchandises ou sur warrants ;
- 9° Majorations successives et aléatoires des prix par suite de la suppression des ventes fermes ;
- 10° Mauvaise organisation des achats de l'Etat ;
- 11° Entraves au fonctionnement des bourses et marchés dont le contrôle est insuffisant ;
- 12° Excès et déséquilibre des demandes des consommateurs ;
- 13° Rémunérations occultes ; concurrence déloyale ;
- 14° Restriction de la concurrence par l'effet des ententes et des syndicats ;
- 15° Insuffisance de la documentation relative aux prix et aux qualités vendues, à la production, aux stocks et à la consommation.

contribuer à mettre notre local à même de répondre aux exigences des services à y installer. Il serait à souhaiter que tous les syndicats conscients de l'avenir de nos syndicats se fassent un devoir d'apporter leur bienveillant concours pour nous permettre de sortir plus promptement de la période d'installation tout en ménageant l'actif syndical.

En vue des fêtes que nous projetons pour venir en aide aux œuvres de propagande et de solidarité, les syndiqués désireux de constituer un groupe d'acteurs ou de musiciens, sont priés de se faire inscrire au siège, 6, rue de Bel-Air.

La permanence est ouverte le mercredi, jeudi, vendredi, le soir, de 6 h. 1/2 à 8 h., et le samedi, de 2 h. après-midi à 8 h. le soir.

## NAISSANCES

Le 14 septembre 1920 : Jacques Riolland, fils de notre ami Riolland, secrétaire-archiviste du Syndicat.

Le 14 juin 1920 : Philomène Hardy, fille et petite-fille de syndiqués.

Le 10 octobre 1920 : Jean Aguesse.

Nos compliments et bien sincères félicitations aux heureux parents.

# Section des Dames

## VIE SYNDICALE

Elle reprend la vie bien occupée, sérieuse, intéressante, de nos syndiquées. Pendant les vacances on a pris un regain de forces : forces physiques, forces morales ; qu'elles servent maintenant à plus de puissance dans le travail, plus de zèle pour le Syndicat dont la vie active va reprendre et qui doit progresser. Entendons la parole des livres saints : « La vie est courte ; pendant que nous possédons le temps, profitons-en pour faire le bien, le plus de bien possible ! »

Pour nos syndiquées catholiques, le bien possible c'est l'extension de leur syndicat. L'influence des groupements professionnels catholiques a considérablement augmentée depuis un an, donc ils répondent à un besoin général. Syndiquées catholiques, mettons-nous à l'œuvre, soyons d'ardentes propagandistes, donnons à cet effort deux qualités primordiales : qu'il soit intensif et prudent.

Intensif, parce qu'à l'heure actuelle nos syndicats catholiques sont assez forts, suffisamment organisés pour supporter un développement rapide et devenir une puissance agissante et influente, capable de défendre les intérêts professionnels. Cette puissance de défense et d'action, nous ne l'aurons que lorsque nous posséderons la force du nombre.

Prudente, c'est-à-dire que la qualité de nos conquêtes réponde à leur étendue ; n'introduisons pas dans nos rangs des éléments douteux qui les contamineraient.

Soyons toutes des propagandistes. Ce sont les travailleuses de même profession, celles qui ont vécu dans le syndicat, qui ont été mêlées à sa vie, qui doivent en faire comprendre les avantages et le jeu aux travailleuses qui sont encore dans l'isolement et ignorent le grand secours qu'elles trouveront dans le syndicat professionnel. De leurs compagnes, travail-

leuses comme elles, elles n'auront aucune défiance ; elles croiront ce qui leur sera dit ; elles voudront ce qui leur sera proposé.

Soyons des propagandistes instruites des questions professionnelles et syndicales. Pour cela, suivons les cours qui seront faits, les cercles d'études ; soyons studieuses, éclairées, convaincues.

Soyons des actives, pas des agitées ; des actives, c'est-à-dire orientons vers un but d'intérêt supérieur et général notre énergie particulière. Et cette nouvelle année de travail sera bonne et féconde, elle portera son témoignage, nous serons contentes de l'avoir vécue.

La Secrétaire : M. S.

## Réunion du Bureau Syndical

Le bureau s'est réuni le dimanche 10 octobre. Après la lecture du rapport par la secrétaire, la présidente a pris la parole.

### ORDRE DU JOUR :

Réunion générale syndicale. — La date en est définitivement fixée au 14 novembre, à dix heures précises. Comme déjà annoncé, on procédera à la réélection d'une partie du bureau ; elle sera des deux tiers des membres, la réélection annuelle du tiers n'ayant pas eu lieu l'an passé.

Machine à écrire. — L'achat de nouvelles machines à écrire s'impose par le nombre des élèves suivant les cours ; le bureau décide l'achat d'une. Le bureau est heureux d'offrir cette amélioration aux syndiquées.

Journal. — Un des avantages les plus appréciés des syndiquées, de plus en plus lu, s'efforce d'être un courant de vie, un lien. Un appel sera fait à la réunion générale pour quelques bonnes volontés à entrer dans la commission du journal ; très particulièrement il faudrait deux sténodactylo.

Une permanence journal sera tenue 18, rue Talensac, les 17, 18, 19 de chaque mois, pour recevoir toutes les communications devant paraître dans le « Messager » : annonces de mariage, naissance, etc., ou recevoir les articles que les syndiquées voudront bien rédiger à cette intention.

## CERCLE D'ETUDES

Les cercles d'études doivent être une pépinière de propagandistes actives, d'apôtres convaincues de la supériorité de leurs syndicats catholiques. La Section nantaise a organisé le sien pour cette année 1920-1921 ; les réunions ont lieu 18, rue Talensac.

La première s'est tenue le dimanche 10 octobre. La très dévouée présidente de la section a inauguré cet enseignement en faisant elle-même la première étude. Un auditoire intéressé et attentif a suivi son exposé très clair, auquel M. Catta, avocat-conseil de la Section, avait joint quelques remarques complémentaires.

Nous donnons ci-dessous le résumé de cette très intéressante étude :

### Le Travail

Le travail est la grande loi universelle imposée à l'homme, même avant sa faute. Dieu, que l'on a pu appeler « L'Acte par l'Essence », voulant créer l'homme à son image, ne pouvait le créer que pour le travail. En lui-même il n'est pas un châtement, c'est la peine attachée à tout travail depuis la chute de nos premiers parents, qui est une suite du péché originel.

C'est aussi une loi rigoureuse, le travail constituant l'unique moyen de subvenir aux besoins de l'homme. Et elle astreint les riches comme les pauvres sous peine d'être indigne de vivre.

Le travail assure l'indépendance et la dignité de la vie parce qu'il donne aux travailleurs la possibilité de n'être à charge à personne. Il est un moyen de coopérer au bien social en créant des richesses profitables à tous. Il est honorable et beau car c'est l'utilisation, la mise en œuvre des plus beaux dons que Dieu nous a accordés. Enfin, indépendamment de ce qu'il a de profondément respectable et estimable, il a été ennobli par Jésus qui a travaillé de ses mains divines.

Nous voyons ensuite ce qu'a été le travail à travers les siècles.

Nous avons un aperçu du régime de la communauté familiale au temps patriarcal. Puis l'antiquité méconnaissant complètement la dignité du travail dans la personne de l'esclave, mais Jésus venant le réhabiliter et l'Eglise continuant l'œuvre du Christ. Nous nous arrêtons un moment au temps heureux des corporations du moyen-âge ; cependant il faut aussi assister à leur décadence avec le développement de l'industrie et à leur disparition complète par la Révolution. C'est alors que nous voyons le travailleur isolé, donc sans défense, devant le capital et la grande industrie qui prend un essor vertigineux ; mais l'Eglise, en la personne de Léon XIII, élève la voix pour défendre ses droits et demander des réformes ; puis nous suivons le grand mouvement social catholique comparé au mouvement socialiste.

Nous sommes amenés à étudier succinctement la législation du travail, le contrat du travail, le droit de grève et à voir dans le Syndicat un organe protégeant les intérêts individuels des travailleurs et un instrument d'ordre social, contribuant au bien commun du pays.

En terminant, un mot sur le travail de la femme : l'obligation de plus en plus impérieuse pour elle de s'employer hors du foyer familial est avantageuse pour la jeune fille en lui donnant de bonne heure l'expérience de la vie, mais désastreuse pour l'épouse où la mère qui déserte le foyer dont elle devrait être la fidèle gardienne.

Seulement il a été reconnu que lorsque la femme doit s'employer, son travail doit être rétribué autant que celui de l'homme. « A travail égal, salaire égal. »

N.B. — Le texte intégral est au Siège social ; il est à la disposition des syndiquées qui désireraient le recopier.

Le prochain Cercle d'études aura lieu le dimanche 14 novembre, à 8 h. 1/2 précises, 18, rue Talensac.

Sujet d'études : La loi de huit heures. Nous rappelons que pour le Cercle d'études, il ne sera pas envoyé de convocation. Le « Messager » indique la date, en prendre note.

La secrétaire : M. S.

## AVIS IMPORTANT

### Cours professionnels

Nous rappelons nos Cours professionnels mis à la disposition de nos syndiquées à notre siège social, 18, rue Talensac. Bien prendre note des heures, quelques changements ayant été nécessaires.

Cours de Comptabilité : lundi et jeudi, à 6 heures et demie.

Cours de Français : mardi et samedi, à 6 heures et demie.

Cours d'Anglais : lundi et vendredi, à 6 heures et demie.

(Pour ce cours, 1 franc par leçon s'il y a cinq élèves, ou 5 francs à répartir entre le nombre d'élèves).

Cours de Sténo-dactylographie : jeudi, à 6 heures et demie.

Cours du samedi. — De 2 à 4 h., Coupe ; 4 heures, Comptabilité ; 5 heures, Sténo-dactylo ; 6 h. 1/2, Français.

Nous signalons aux élèves que la commission des Cours professionnels a fait à leur intention l'achat d'une nouvelle machine à écrire. Et nous leur redisons que tout métier demande apprentissage et pratique ; que pour devenir une employée de valeur, il faut posséder une science professionnelle. Que nos syndiquées comprennent l'immense avantage que représentent nos cours.

(Pour les syndiquées, ces cours, sauf le cours d'Anglais, sont absolument gratuits.)

## ETUDES SYNDICALES 1920

OCTOBRE. — Le travail.

NOVEMBRE. — Loi de 8 heures.

DECEMBRE. — Le salaire et le salaire familial.

## VIE FAMILIALE

Le 16 octobre a été béni, en l'église St-Clément, le mariage de Mlle Fouché, employée à la Maison Decré, avec M. Jean-Marie Buron.

Le mariage de Mlle Maria Tendon, comptable, avec M. Edouard Hérisson, percepteur, sera célébré le mardi 16 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Similien.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

## INVITATIONS

Dimanche 14 novembre, à 8 h. 3/4 : Cercles d'études. Sujet traité : La loi de 8 heures.

Dimanche 14 novembre, à 10 heures :

REUNION GENERALE SYNDICALE

Se faire un devoir strict d'assister à cette réunion très importante où se fera la réélection des 2/3 des membres du bureau.

« Un syndicaliste chrétien doit être un convaincu et un apôtre. Il risquera et il devra donner sa peine, ses loisirs, sa tranquillité à cet apostolat d'une doctrine sociale basée sur la morale chrétienne. Que les œuvres de jeunesse, que les patronages forgent donc des armes que nos futures syndiquées emporteront pour fortifier leurs âmes à l'atelier, au magasin, à l'usine où elles travaillent à travers les indifférents, aussi vaillantes à recruter pour la C.F.T.C. que d'autres le sont au service de la C. G. T. »

ZIRNHELD (Semaine sociale de Caen).

## SYNDICAT DE L'AIGUILLE

(Section Ste-Anne)

Réunion générale du 3 octobre

La section Sainte-Anne, du Syndicat de l'Aiguille, faisait, dans le nouvel immeuble syndical de la rue de Bel-Air, sa première réunion générale le dimanche 3 octobre dernier.

Nombreuses les syndiquées qui ont répondu à notre appel, et qui ont voulu inaugurer notre nouvelle salle de réunion.

L'installation provisoire faite par les soins du président de l'Union Départementale, aidé de quelques-uns des membres du bureau, était suffisante dans sa modestie.

Nous nous y sentions à l'aise et bien chez nous, comme nous le disait notre bon et zélé M. Robert, curé de Saint-Nicolas, qui avait accepté de venir présider notre réunion.

La séance fut longue et laborieuse, car la guerre avait chez nous aussi entravé la marche de notre action syndicale ; nous avions aussi à procéder aux élections du conseil syndical et du bureau.

Vingt conseillères furent élues et le bureau constitué.

Il fut décidé qu'une fête serait donnée pour commémorer notre 25<sup>e</sup> anniversaire ; nous donnerons tous nos soins pour la réussite de cette journée qui devra marquer dans notre histoire syndicale.

Nous nous séparons, heureuses de cette réunion, dont nous garderons la meilleure impression et avec le vif désir de pouvoir se réunir aussi souvent que possible, afin de se mieux connaître et de se mieux estimer.

ANIC.

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie FIGREE et C<sup>o</sup>,  
57, rue Saint-Clément.

# Maison LEGLAS=MAURICE LEGLAS-MAURICE & JAMIN

Téléph. 4.81 — 9 & 11, Rue de Briord, NANTES — Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE — MEUBLES A BON MARCHÉ — RIDEAUX — LITERIE — TAPIS

Manufacture au Mont-Goguet

**VOUS ECONOMISEREZ** 6 o/o environ sur vos assurances-vie,  
5 o/o environ sur vos assurances-incendies,  
avec les réductions de tarifs dont je puis vous faire bénéficier actuellement

Rentes viagères aux meilleurs taux, Accidents, Vol, etc.

Léon de JOANNIS,

La CONFIANCE-VIE,

La Caisse Centrale de Capitalisation,

3, Place de l'Écluse, Nantes.

Je cherche des agents, adressez-vous à moi, vous pouvez facilement doubler vos revenus, sans négliger votre travail habituel.

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

# DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest